

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société « RD Invest » représentée par M. LIEKENDAEL Robert dont les bureaux se trouvent Rue du Bois de Beumont 5 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Rue du Bois de Beumont, 5 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section B n°207Y2.

La demande consiste à la suppression du logement existant et à la réaffectation de ses volumes en bureaux et salle de réunion, incorporé au reste de l'immeuble (déjà affecté en bureaux)

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.IV.40 les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional ;

La demande est en dérogation au Guide Régional d'Urbanisme pour les motifs suivants :

415/1 : accès.

415/2 : La longueur du mur situé dans le prolongement de la porte fermée, du côté de la poignée, est de 50 centimètres minimum.

Les sas, les couloirs et les dégagements présentent une aire de rotation de 1,5 mètre minimum hors débattement de porte éventuel.

415/3 : cage d'escalier

415/4 : ascenseur

415/10 : Toilettes.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Lionel Gorgemans), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le 15 mai 2025 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 9 mai 2025 et clôturée le 23 mai 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 25/072.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 23 mai 2025, au Service Urbanisme.

A Wavre, le 30 avril 2025

Pour le Collège,
La Responsable du Service de l'urbanisme

Françoise REMY